OLYMPIADES 2025

Règlement de l'épreuve de biathlon

Pour les parisiens, autour du lac de Saint-Mandé, pour les provinciaux, sur une boucle d'environ 650m (677m autour du lac de Saint-Mandé). Il vous sera demandé de courir environ 300m pour passer le relais à votre équipier.

Vous l'aurez compris, cette épreuve est par équipe et nécessite 4 participant⋅e⋅s à votre guise.

Biathlon, c'est donc deux épreuves en une :

- Course à pied : courrez le plus vite possible.
- Cornhole (babette chez nos amis québécois): regardez sur le monde des internets mais en gros il faut jeter un sachet de sable dans un trou. Pour cette épreuve, vous serez à 6 mètres de la planche en possession de 4 sachets. Dès que vous en avez mis deux dans le trou, vous pouvez repartir. Si vous n'avez pas mis deux sachets dans le trou après vaut 4 premiers lancers. Vous êtes dans la pénalité. Il faudra alors chercher les 4 sachets et retenter votre chance. Si à la fin des 8 lancers, vous n'avez toujours pas mis deux sachets dans le trou, vous pouvez quand même repartir mais il faudra rendre compte auprès de vos équipiers.

Pour le barème, c'est une expérimentation donc on le mettra en place en fonction des résultats.

Convocations

Toutes les épreuves se déroulent le midi. Chaque concurrent est convoqué à la date choisie lors de son inscription, tout changement doit être notifié aux responsables d'épreuves et / ou aux organisateurs dans la mesure du possible.